



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 1er avril 2019, à 20 heures**

Sont présents : Mme Michelle Pageau, MM, Roger Gosselin, Michel Breton, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### **2019-059 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 mars 2019;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6. Amortissement des immobilisations;
7. Nomination d'un(e) maire(esse) suppléant(e);
8. Contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière;
9. Contrat de travail de la coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique;
10. Redevances éoliennes;
11. Clinique de vaccination pour les 65 - 74 ans;
12. Souper des municipalités;
13. Demande de soutien financier pour la 2<sup>e</sup> édition de la route des vergers en fête;
14. Gala des Grands prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches;
15. Renouvellement d'adhésion au Carrefour action municipale et famille 2019-2020;

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

16. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2019-RM-SQ-2 « règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec;
17. Proposition de services de Monsieur Serge Morin, consultant, concernant le plan de sécurité civile;

### **TRANSPORT**

18. Soumission pour travaux de pavage – chemins de Kinnear's Mills et Craig;
19. Permis d'intervention – travaux à réaliser à l'intérieur de l'emprise de routes tant sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

20. Résolution concernant le contrôle du myriophylle en épi;

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**DIVERS**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

21. Levée de la séance.

**2019-060 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**2019-061 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

**2019-062 COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

| N° de chèque | Nom   | Montant   |
|--------------|---|-----------|
|              | Salaire                                     | 8 748,95  |
| C0007133     | Hydro Québec                                | 437,96    |
| C0007134     | MRC des Appalaches (Q-parts)                | 32 756,00 |
| C0007135     | Visa Desjardins (renouvellement)            | 60,00     |
| C0007136     | Les Éditions Juridiques FD Inc.             | 84,00     |
| C0007137     | Xerox Canada Ltée                           | 863,28    |
| C0007138     | Fonds d'information sur le territoire       | 28,00     |
| C0007139     | Groupe Ultima inc.                          | 382,00    |
| C0007140     | Croix-Rouge Canadienne                      | 160,00    |
| C0007141     | Moisson Beauce                              | 50,00     |
| C0007142     | Énergies Sonic inc.                         | 1 000,00  |
| C0007143     | Richard Bisson                              | 22 554,73 |
| C0007144     | Régie Intermunicipale de la région Thetford | 713,53    |
| C0007145     | Héritage Kinnear's Mills (don Andrew Lowry) | 250,00    |
| C0007146     | Raymond Chabot Grant Thornton               | 6 898,50  |
| C0007147     | Oculus révision                             | 1 707,38  |
| C0007148     | Les Excavations Dark Mercier                | 1 264,73  |
| C0007149     | Héritage Kinnear's Mills                    | 1 500,00  |
| C0007150     | Petite caisse                               | 91,35     |
| C0007151     | Tommy Gosselin (certificat cadeau)          | 100,00    |
| C0007153     | Agence du revenu du Canada DAS              | 847,40    |
| C0007154     | Ministère du revenu DAS                     | 2 161,07  |
| C0007155     | Caisse Desjardins région de Thetford        | 440,10    |
| C0007156     | Joanie Routhier (km)                        | 206,40    |



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

|          |                                     |           |
|----------|-------------------------------------|-----------|
| P1900021 | Service Sanitaires Denis Fortier    | 2 148,68  |
| P1900022 | 9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil | 68,93     |
| P1900023 | Jacinthe Bélanger                   | 481,25    |
| P1900024 | Mégaburo                            | 338,97    |
| P1900025 | Vivaco groupe coopératif            | 9,84      |
| P1900026 | SNC-LAVALIN INC.                    | 67,43     |
| P1900027 | Jacinthe Bélanger                   | 367,50    |
|          |                                     |           |
| L1900003 | Hydro Québec                        | 2 301,71  |
| L1900004 | Bell Canada                         | 421,89    |
|          |                                     |           |
|          | TOTAL                               | 89 511,58 |

**2019-063 CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES  
DE LA MRC DES APPALACHES**

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

Monsieur Roger Gosselin se retire de son siège à 8 h 10.

**2019-064 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS**

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills comptabilise ses immobilisations en tenant compte des amortissements;

ATTENDU QUE depuis 2000 les valeurs des immobilisations sont de 500 \$ pour l'ameublement, l'équipement de bureau, la machinerie et l'outillage. De 1 000 \$ pour les travaux d'infrastructures et bâtiments et ce depuis l'an 2000;

Il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité immobilise tout actif qui excède une valeur de 1 000 \$ pour l'ameublement, l'équipement de bureau, la machinerie et l'outillage;

QUE la municipalité immobilise tout actif qui excède une valeur de 5 000 \$ pour les travaux d'infrastructures et bâtiments.

QUE la méthode d'amortissement utilisée soit la méthode linéaire laquelle sera calculée selon le taux d'amortissement suggéré par le Ministère des Affaires municipales et Habitation.

**2019-065 NOMINATION D'UN(E) MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)**

Il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu que M. Roger Gosselin, soit nommé maire suppléant du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 août 2019 et qu'il puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la

municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

**2019-066      CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Attendu que la directrice générale est à l'emploi de la municipalité de Kinnear's Mills depuis septembre 2009;

Attendu qu'un contrat de travail avait été signé en juin 2010 et en janvier 2015;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat de travail de la directrice générale soit révisé et que le nouveau contrat soit signé par le maire, Monsieur Paul Vachon, la directrice générale et un témoin.

**2019-067      CONTRAT DE TRAVAIL DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS,  
CULTURE ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

Attendu que la coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique est à l'emploi de la municipalité de Kinnear's Mills depuis le 31 octobre 2016;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un contrat de travail soit signé par le maire, Monsieur Paul Vachon, Madame Stacey Pomerleau, coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique et la directrice générale, Mme Claudette Perreault.

**2019-068      REDEVANCES ÉOLIENNES 2018**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a adopté le règlement numéro 487 concernant les redevances éoliennes et qui indique à l'article 4 : que La Municipalité de Kinnear's Mills peut attribuer annuellement à ses citoyens, à même les fonds perçus à titre de redevances éoliennes, une aide financière individuelle attribuée à un taux fixe selon la valeur de l'immeuble moins les crédits accordés par le MAPAQ et/ou tout crédit accordé par la municipalité.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a reçu un montant de 277 982,08 \$ pour l'année 2018;

Il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre aux citoyens, un montant d'environ 95 925 \$ représentant 34,50 % des redevances éoliennes touchées pour l'année 2018.

**2019-069      CLINIQUE DE VACCINATION POUR LES 65 - 74 ANS;**

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a un fort caractère rural;

**ATTENDU QUE** la mobilité et le transport sont des défis pour une partie de la population en milieu rural;

**ATTENDU QUE** la population aux prises avec un problème de mobilité et de transport est une clientèle vulnérable;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**ATTENDU QUE** les cliniques de vaccination dans les municipalités rurales sont des exemples efficaces et démontrés de la régionalisation des services de santé de proximités;

**ATTENDU QUE** la clientèle ciblée par ces cliniques de vaccination sont les personnes âgées de 60 ans et plus;

**ATTENDU QUE** depuis 2018, la vaccination n'est plus gratuite pour les personnes de 60 à 74 ans en bonne santé;

**ATTENDU QU'**avec cette révision d'admissibilité, une diminution de la participation aux cliniques de vaccination a été observée dans les municipalités;

**ATTENDU QUE** les cliniques de vaccination pourraient être remises en cause en raison de la diminution de la participation;

**ATTENDU QUE** l'abandon des cliniques de vaccination serait une perte de service de proximité pour une clientèle vulnérable;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Michelle Pageau et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Kinnear's Mills souligne aux députés de la région, ainsi qu'à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais, l'importance de maintenir les cliniques de vaccination dans les municipalités et ainsi de revoir sa position sur la gratuité de la vaccination pour les 60 à 74 ans.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à Mme Danielle McCann, Ministre de la Santé et des Services sociaux et M. Daniel Paré, Président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches.

Adoptée

**2019-070 SOUPER POUR LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS**

La MRC des Appalaches organise un souper suivi d'une soirée spéciale afin de commémorer la "Semaine des municipalités" pour l'ensemble des élus de notre organisme. Cette activité se déroulera le vendredi 31 mai 2019, à compter de 18 h, à la salle de l'Association sportive et de bienveillance du LAC-DE-L'EST – située au 1442, Route du Lac-de-L'Est, Paroisse de Disraeli. Il est proposé par et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills paie le repas aux membres du Conseil et employés intéressés, ainsi que les conjoints, à participer au souper des municipalités.

M. Paul Vachon se retire de son siège à 20 h 24.

**2019-071 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE NOUVEL ÉVÉNEMENT LA ROUTE DES VERGERS EN FÊTE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 500 \$ pour le soutien financier à la 2<sup>e</sup> édition de la Route des vergers en fête.

M. Paul Vachon reprend son siège à 20 h 25.

**2019-072 GALA DES GRANDS PRIX DU TOURISME DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur James Allan à participer au Gala des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches qui se tiendra le jeudi 2 mai au Centre de congrès de Thetford Mines. Le coût du billet est de 115 \$ plus taxes.

**2019-073      RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au Carrefour action municipale et famille et de payer la cotisation annuelle 2019-2020 au coût de 88,53 \$ taxes incluses.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-RM-SQ-2 RÈGLEMENT CONCERNANT LE COLPORTAGE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.**

Avis de motion est donné par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 2019-RM-SQ-2, règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de disposer le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le maire, monsieur Paul Vachon.

**2019-074      PROPOSITION DE SERVICES DE MONSIEUR SERGE MORIN, CONSULTANT, CONCERNANT LE PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

Il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de services de M. Serge Morin, consultant, pour le volet 1 de la mise à jour de la procédure d'alerte et de mobilisation du plan de sécurité civile. Le coût est fixé à 2 520 \$ plus taxes.

**TRANSPORT**

**2019-075      SOUMISSION POUR TRAVAUX DE PAVAGE - CHEMINS DE KINNEAR'S MILLS ET CRAIG**

L'ouverture des soumissions a eu lieu mardi le 11 juillet 2018 à 10 h. Deux entreprises ont soumissionné. Les prix incluent les taxes.

Les Entreprises Lévisiennes Inc. ... .. 649 336,84 \$

Pavage Centre Sud du Québec Inc.....647 059,18 \$



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

La réalisation des travaux sera conditionnelle à l'aide financière du Ministère des Transports. Le contrat sera octroyé seulement après réception de la lettre d'annonce du ministre.

Il est proposé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer un contrat pour les travaux de pavage – chemins de Kinnear's Mills et Craig avec Pavage Centre Sud du Québec inc.

M. Paul Vachon, maire, et M<sup>me</sup> Claudette Perreault, directrice générale, sont mandatés pour signer ce contrat.

**2019-076 PERMIS D'INTERVENTION - TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE ROUTES ÉTANT SOUS LA JURIDICTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la Municipalité peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueducs et d'égouts, etc.) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019;

**ATTENDU QUE** ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Carl Dubois et résolu unanimement :

**QUE** la Municipalité demande au ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000 \$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Adoptée

M. Roger Gosselin reprend son siège à 8 h 35.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**2019-077 RÉOLUTION CONCERNANT LE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE EN ÉPI**

**CONSIDÉRANT QUE** le myriophylle en épi est une plante aquatique envahissante qui est reconnue pour perturber les lacs et cours d'eau en formant de denses tapis de végétation qui déplacent la végétation indigène;

**CONSIDÉRANT QUE** cette plante envahissante modifie l'habitat des poissons et d'autres espèces aquatiques;

**CONSIDÉRANT QUE** cette plante envahissante, lorsqu'elle est bien implantée, perturbe sérieusement l'utilisation des plans d'eau à des fins récréatives et touristiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le myriophylle en épi est difficile à éradiquer car de nouveaux plants peuvent se former entre autres par de multiples petits fragments transportés par le courant ou, d'un plan d'eau à l'autre, apportés par tout type d'embarcations;

**CONSIDÉRANT QUE** les lacs grandement atteints par le myriophylle infligent une dépréciation significative de la valeur foncière des propriétés riveraines;

**CONSIDÉRANT QU'**il est urgent de sensibiliser et d'informer l'ensemble de tous les utilisateurs des lacs et cours d'eau du Québec des gestes à poser pour contrôler la prolifération de cette plante exotique envahissante;

Il est résolu :

*«de demander l'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection de lacs et de cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et de mettre sur pied un Programme national de gestion du myriophylle en épi »*

*«d'appuyer la déclaration de l'Alliance pour la création d'un tel Programme national de gestion du myriophylle en épi, telle qu'elle est présentée en annexe de ladite résolution»*

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

## **DIVERS**

Une motion de félicitations à Monsieur James Allan pour l'organisation du brunch du 24 mars dernier afin de soutenir la famille de Monsieur Roger Jr. Lowry et Madame Luce Argouin dont leur fils Andrew a subi la perte d'une main lors d'un accident de travail.

Mme Michelle Pageau nous informe qu'il y aura au cours de l'année des séances d'information intergénérationnelle pour les citoyens.

M. Richard Dubois nous informe qu'il est réélu membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford inc.

M. Carl Dubois invite les citoyens à la Fête de la pêche les 8 et 9 juin 2019 au parc municipal.

**2019-078**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 56.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale





Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon  
Maire

***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault  
Directrice générale / secrétaire-trésorière